



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Ableiges

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame de l'Assomption de Villeneuve Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame de l'Assomption de Villeneuve Saint-Martin

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 20/11/1931

Étendue de la protection : Eglise de Villeneuve Saint-Martin : inscription par arrêté du 20 novembre 1931

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.